

République du Cameroun



Paix – Travail – Patrie



**ATELIER TECHNIQUE
SOUS REGIONAL D'ÉCHANGE SUR
L'INTEGRATION DES APPROCHES
INTENSIVES EN EMPLOI DANS LES
POLITIQUE ET PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENT**

RAPPORT GENERAL

Atelier organisé dans le cadre du Projet d'appui à la promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté financé par le Gouvernement de la France

Yaoundé, 10 au 14 décembre 2007



Organisation Internationale du Travail

Bureau sous- régional pour l'Afrique centrale

B.P.13 Yaoundé Tél. +237 22 21 51 81 – Fax: +237 22 21 74 46

Sommaire

1. Introduction	3
2. Contexte et enjeux de l'atelier	3
3. Objectifs de l'atelier	4
4. Déroulement de l'atelier.....	4
5. Synthèse des discussions et des échanges	7
6. Conclusions et recommandations	16
6.1 Principaux constats relevés par l'atelier	16
6.2 Principales recommandations de l'atelier	17
7. Annexes.....	19
Annexe 1 : Programme de l'atelier	19
Annexe 2 : Discours d'ouverture de l'atelier	20
Annexe 3 : Fiche signalétique du chantier de démonstration.....	27
Annexe 4 : Discours de clôture de l'atelier	29
Annexe 5 : Liste de présence	33

1. Introduction

L'atelier technique sous régional d'échanges sur l'intégration des approches intensives en emploi (HIMO) dans les politiques et programmes d'investissement s'est tenu à Yaoundé, capitale du Cameroun, du 10 au 14 décembre 2007. Il a réuni 26 participants provenant de 7 pays de l'Afrique centrale et de pays francophones¹, et deux organisations internationales à savoir la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la Commission Economique pour l'Afrique Centrale (CEA/BSR-AC). Les participants à cet atelier technique sont des hauts cadres des administrations en charge de la planification des investissements, des Directeurs de projets d'investissement intensifs en emploi, des représentants des collectivités territoriales, et des praticiens des approches HIMO. La liste des participants figure en annexe 5.

Cet atelier était placé dans le cadre du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi et Réduction de la Pauvreté (APERP). Son organisation a été assurée par le Ministère des Travaux Publics du Cameroun, avec la collaboration du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et du Bureau International du Travail (BIT).

2. Contexte et enjeux de l'atelier

L'atelier participe du suivi de la mise en œuvre des recommandations du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenu en septembre 2004 à Ouagadougou, et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique réunis à Ouagadougou en mai 2006. Lors de ces rencontres, les décideurs africains ont en effet réaffirmé l'importance cruciale de l'emploi pour la réduction de la pauvreté et le développement. Et pour accélérer la création d'emploi, ils se sont engagés à incorporer davantage les critères relatifs à l'emploi et l'utilisation des ressources locales dans les politiques de promotion des investissements². Par la même Déclaration, les ministres ont appuyé l'engagement de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) à œuvrer en partenariat avec l'Union Africaine et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, la Banque Africaine de Développement, l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les Communautés Economiques Régionales (CER) et d'autres acteurs clefs, pour promouvoir des stratégies de création d'emplois en Afrique.

On observe toutefois que les administrations publiques n'ont pas les capacités suffisantes pour fournir une réponse globale qui permet de tirer le meilleur avantage des investissements afin de réduire la pauvreté. La promotion des démarches intensives en emploi et en ressources locales dans les investissements en infrastructures se heurte à des problèmes de différentes natures, liés notamment à la vulgarisation et à la sensibilisation insuffisantes des approches HIMO, à la faible

¹ Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Mali et République Démocratique du Congo

² Voir la Déclaration Ministérielle, Commission Economique pour l'Afrique, Trente-neuvième session de la Commission/Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, Ouagadougou, 14-15 mai 2006 E/ECA/CM.39/9.

intégration de l'emploi dans les processus et instruments de programmation des investissements publics, ainsi que la place réduite accordée aux technologies alternatives et l'utilisation des ressources locales dans les écoles de génie civil. Toutefois, de nouvelles dynamiques se mettent progressivement en place à travers la création de dispositifs institutionnels de promotion de l'emploi et des entreprises dans les travaux publics dans différents pays de l'Afrique centrale. Ces contraintes et dynamiques nouvelles justifient la pertinence de l'atelier.

3. Objectifs de l'atelier

L'objectif général de l'atelier est de partager et promouvoir les expériences d'institutionnalisation du lien entre investissement et emploi, afin d'élargir les possibilités d'utiliser les approches intensives en emploi dans les programmes d'investissement dans plusieurs secteurs tant au niveau local, régional et national.

Il poursuit trois objectifs spécifiques : (i) Exposer les méthodes et partager les expériences d'intégration de l'emploi dans la planification, la programmation, la budgétisation et l'évaluation des investissements ; (ii) Partager les expériences de création de dispositifs de promotion de l'emploi dans les programmes d'investissement public, de promotion des entreprises et des ressources locales; et (iii) Présenter les projets en cours de réalisation et en perspective dans la sous région en mettant un accent sur leurs objectifs, les enjeux /défis relevés et les résultats obtenus par ces projets.

4. Déroulement de l'atelier

L'atelier s'est déroulé conformément au programme prévu et détaillé en annexe 1 du présent rapport.

L'atelier a commencé par une cérémonie d'ouverture présidée par Monsieur Zacharie Perevet, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), accompagné de Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministère des Travaux Publics, représentant le Ministre des Travaux Publics et Madame la Secrétaire Générale du MINEFOP. Mme Mayenga Dayina, Directrice du Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale a prononcé une allocution à cette cérémonie. Y prenaient part, une centaine d'invités provenant des ministères, de la société civile, des agences du Système des Nations Unies et des partenaires sociaux.

Dans son allocution introductive, la Directrice du BIT a rappelé que l'atelier se situe dans le suivi des recommandations du Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement africains en 2004 et participe de la mise en œuvre de l'accord de partenariat OIT-CEEAC. L'atelier a été ensuite ouvert par le M. Monsieur Zacharie Perevet, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), qui a souhaité que les séminaristes apportent des réponses précises à la promotion des approches HIMO dans la sous-région.



Photo des participants à l'ouverture de l'Atelier : Au centre en blanc M. Zacharie Perevet, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. A la première ligne, de la gauche vers la droite, Mme la Secrétaire Générale du MINEFOP, Mme la Directrice de l'OIT pour l'Afrique centrale, M. le Secrétaire d'Etat auprès du Ministère des Travaux Publics.

Les présentations de six exposés et cinq expériences diverses de pays, suivis d'échanges entre les participants, ont nourri l'atelier les premier et deuxième jours. Ils étaient centrés autour des thématiques suivantes :

- (i) *Cadre politique de l'intégration de l'emploi dans les stratégies socio-économiques en Afrique.* Ce thème a été abordé le premier jour à travers l'exposé de M. Yao Kouamé sur les résolutions du Sommet de Ouagadougou et celui de M. Pascal MOUSSAVOU, représentant de la CEEAC, sur l'état d'avancement de ces résolutions en Afrique centrale et les perspectives de mise en œuvre de celles-ci. Les aspects quantitatifs du lien entre les investissements publics et l'emploi en Afrique centrale ont fait l'objet d'un exposé de M. Fabrizio Carmignani, Représentant du BSR-AC/CEA, intitulé « Situation des Economies de l'Afrique Centrale et le problème de l'emploi et des investissements ».
- (ii) *Intégration de l'emploi dans les Programmes d'Investissement Public (PIP) au niveau décentralisé, régional et national.* M. Emmanuel Rubayiza a introduit ce sujet toujours le premier jour par un exposé sur l'intégration de l'emploi dans les politiques et programmes d'investissement public dans le secteur des infrastructures. Le cas malgache d'intégration de l'emploi dans les PIP a servi d'échanges d'expérience et clôturé le premier jour de l'atelier.
- (iii) *Institutionnalisation du lien emploi et investissement.* Ce thème a été couvert par l'exposé préliminaire de M. Emmanuel Rubayiza sur les dispositifs institutionnels d'appui aux politiques et programmes d'investissement dans les infrastructures, et les échanges sur quatre expériences d'institutionnalisation des approches HIMO, en RDC, à Madagascar, au Gabon et au Cameroun.

- (iv) *Promotion du secteur privé local.* M. Yao Kouamé a introduit ce thème avec un exposé sur le développement des Petites et Moyens Entreprises (PME) et la promotion du secteur privé local. La mise en œuvre du PEJIMO, projet HIMO exécuté au Mali avec l'assistance technique du BIT, a alimenté les échanges sur cette partie.

L'institutionnalisation du lien emploi et investissement, ainsi que la promotion du secteur privé local ont été traités le deuxième jour de l'atelier.

Le troisième jour de l'atelier était consacré aux travaux en atelier. Afin d'approfondir les échanges, les participants se sont répartis en deux groupes de travail. Sur la base des orientations indiquées par le modérateur de l'atelier, les premier et second groupes se sont respectivement penchés sur les dispositifs institutionnels HIMO et l'intégration de l'emploi dans les politiques et programmes d'investissement public d'une part, et le développement des PME et des ressources locales d'autre part. Les rapports produits par chaque groupe ont fait l'objet d'intenses échanges en plénière, et ont débouché sur l'élaboration des principales recommandations de l'atelier.

Le quatrième jour de l'atelier était réservé à la visite du chantier de démonstration HIMO, sur une section de 1,5 kms sur la route Etoua – Afanoyoa I, située dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III. Cette visite était conduite par la Secrétaire Générale du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, et à laquelle ont participé l'Inspecteur chargé des questions techniques au Ministère des Travaux Publics, Représentant le Ministre des Travaux Publics, M. Charles Bonhomme, Attaché de coopération à l'Ambassade de France, et Mme Mayenga Dayina, Directrice du Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique centrale. Le Maire et le Député de l'arrondissement de Yaoundé III y ont aussi pris part.

L'atelier s'est achevé par une cérémonie de clôture marquée par : (i) la lecture des conclusions et recommandations de l'atelier lues par Mme EMBONDZA, née LIPITI Cathérine, représentant les délégations présentes, (voir point 6) (ii) la présentation du Programme National de Réhabilitation et de construction des Routes rurales au Cameroun (PN2R/PPTE) par M. EWANE François, Directeur des Routes Rurales au Ministère des Travaux Publics du Cameroun, (iii) l'allocution de clôture de M. Emmanuel Rubayiza, Représentant de Mme la Directrice du Bureau sous-régional de l'Organisation Internationale du Travail pour l'Afrique centrale, et (iv) le discours de clôture de l'Atelier prononcé par de M. le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Le PN2R/PPTE a été officiellement lancé le 14 décembre 2007 par le Ministre camerounais de l'Emploi pour le compte du Ministre des Travaux Publics. C'est un projet HIMO d'entretien et de réhabilitation des routes rurales au niveau national, financé à plus de 6,5 milliards de fcfa sur fonds PPTE, avec une composante HIMO qui bénéficie de l'assistante technique du BIT. Prévu pour une durée de 4 ans (2008-2012), le PN2R vise à lever l'obstacle au développement socio-économique par des activités de réhabilitation du réseau routier rural et d'ouverture des voies d'accès aux zones agricoles et pastorales enclavées d'une part et le renforcement des capacités nationales des acteurs publics et privés intervenant dans la gestion des routes rurales d'autre part.

Tout en se réjouissant du lancement officiel du PN2R, M. Emmanuel Rubayiza dans son allocution de clôture a énoncé les facteurs de réussite de la mise en œuvre de ce programme. Il a remercié le Gouvernement camerounais, dont l'hospitalité a permis le bon déroulement des travaux, et manifesté la disponibilité du BIT à accompagner les pays de la sous-région dans la mise en œuvre des recommandations de l'atelier. Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a réitéré dans son discours de clôture l'engagement du Cameroun à mettre en œuvre les résolutions prises au cours de ce séminaire, en prenant notamment en compte toutes les stratégies de promotion d'emplois dans les programmes d'investissement public, et en veillant à la mise en place des dispositifs institutionnels adéquats, ainsi qu'à l'utilisation des ressources localement disponibles.

5. Synthèse des discussions et des échanges

A la suite des exposés accompagnés d'échanges d'expériences et des discussions qui ont suivies, les points suivants sont notés en guise de synthèse.³

La promotion de l'approche HIMO bénéficie de l'appui politique des Chefs d'Etat et de Gouvernement africains.

Le cadrage politique qui justifie la promotion des approches intensives en emploi en Afrique est la Déclaration des Chefs d'Etat et Gouvernement africains à l'issue de leur Sommet extraordinaire tenu à Ouagadougou en 2004 et consacré à l'emploi et la réduction de la pauvreté en Afrique, ainsi que les résolutions de la Conférence des ministres en charge de l'économie et de la planification organisée toujours à Ouagadougou deux ans plus tard. Au plan stratégique, ils ont identifié dix (10) secteurs prioritaires pour la promotion de l'emploi en Afrique. Le recours aux approches HIMO est considéré comme modalité de mise en œuvre des programmes, opérations et activités des secteurs 2 et 7.

Un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de ce plan d'action comprenant à la fois les structures nationales, les CERs, ainsi que l'Union Africaine a été retenu. Au niveau national, les institutions nationales à créer sont chargées de mettre en œuvre le plan d'action du suivi dudit Sommet avec comme point focal les ministères chargés du travail/emploi. Les CERs ont été désignés pour suivre la mise en œuvre du plan au niveau sous-régional. La Commission du Travail et des Affaires Sociales (CTAS) de l'Union Africaine est la structure chargée de la supervision du suivi des recommandations à l'échelle africaine.

Une implication des Etats de l'Afrique centrale dans la mise en œuvre du Plan d'Action de Ouagadougou à améliorer

En vue de mettre en œuvre le Plan d'Action de Ouagadougou, certains pays de l'Afrique Centrale ont créé des dispositifs institutionnels chargés de suivre la mise en œuvre du plan d'action (Cameroun, Gabon, Tchad, RDC). La CEEAC a organisé en 2005, en collaboration avec le BIT un atelier tripartite consacré à la préparation des

³ Pour des besoins de cohérence, ces points ne suivent pas forcément l'ordre chronologique dans lequel ils ont été abordés au cours de l'atelier.

rapports de suivi. Une structure de coordination du plan d'action de Ouagadougou vient d'être mise en place au sein de la CEEAC.

Cependant on observe globalement au niveau de l'Afrique centrale, une faible implication des Etats dans la mise en œuvre du plan d'action pour diverses raisons : (i) une inexistence de structures nationales chargées de suivre le plan d'action, (ii) un déficit d'information au niveau de la CEEAC du fait que très peu d'Etats transmettent leur rapport de suivi, (iii) une faible coopération entre la CEEAC et les autres CERs.

La faible implication des Etats dans la mise en œuvre du Sommet de Ouagadougou pourrait s'expliquer aussi par l'absence de recommandations chiffrées. Par exemple, le Sommet n'a pas explicitement arrêté la part du budget national à consacrer à la création des emplois. Il y a néanmoins lieu de saluer la dynamique qui se met progressivement en place en Afrique centrale. On note des efforts pour intégrer l'emploi dans les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), ainsi que la collaboration qui existe de plus en plus entre les ministères en charge de l'emploi et les autres ministères techniques.

En vue de favoriser un meilleur suivi de la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Ouagadougou, la CEEAC a prévu de prendre contact avec le BSR-OIT/AC en vue de bénéficier de son assistance technique à cet effet. Elle organisera en 2008 une réunion regroupant les structures nationales de suivi en vue de faire le point sur l'état d'avancement des résolutions du Sommet dans chaque pays. La réunion consultative Union Africaine-CERs avec les institutions nationales de suivi du Plan se tiendra en 2008.

Pour une croissance économique intensive en emploi

L'Afrique centrale connaît une importante embellie au niveau macroéconomique due essentiellement à l'envolée des cours du pétrole. Le taux de croissance économique se situait autour de 11% en 2005. En moyenne, le solde budgétaire, grâce aux recettes pétrolières et l'augmentation des recettes non pétrolières, est largement positif permettant un relèvement du taux d'investissement. La balance commerciale est positive et se situe autour de 25% du PIB. Il y a un excès d'épargne domestique qui peut être utilisé pour financer les investissements productifs et intensifs en emploi en Afrique centrale.

Toutefois, cette embellie ne s'accompagne pas encore de retombées socio-économiques au niveau des populations. La situation socio-économique révèle un niveau de pauvreté monétaire très élevé avec même une tendance haussière dans certains pays. Globalement l'Afrique centrale est classée dans la catégorie des pays à faible développement humain, même si l'indice de développement humain s'améliore dans certains pays. Les pays de l'Afrique centrale se caractérisent aussi par une très forte dépendance à l'égard des produits de base. Ils doivent dès lors diversifier leur économie et améliorer le climat des affaires.

Il ressort des exposés et échanges que la situation macroéconomique actuelle de l'Afrique centrale est favorable à la mise en œuvre des approches HIMO. Les approches intensives en emploi prennent leur importance dans un tel contexte grâce à leur capacité à redistribuer les fruits de la croissance économique. Les CER

doivent s'approprier les outils HIMO pour mieux appuyer et conseiller les pays, ainsi que plaider au niveau politique sous-régional l'intégration des approches HIMO dans les travaux d'infrastructures à vocation sous-régionale. Ils doivent participer à la mise en place du Réseau régional pour l'emploi en 2008 tel que recommandé lors du Sommet extraordinaire de Ouagadougou sur l'emploi et la réduction de la pauvreté.

Infléchir les politiques d'investissement public pour les rendre favorables à la création des emplois.

L'intégration de l'emploi dans les investissements publics comprend deux aspects : une intégration qui met en exergue la dimension « poids de l'emploi » par une quantification des effets attendus des investissements publics sur l'emploi d'une part, et une intégration conceptuelle dans les procédures en vigueur par un processus d'alignement et d'infléchissement d'autre part. Il s'agit ici de veiller à aligner l'intégration de l'emploi dans les procédures nationales de planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation (PPBS) des investissements publics. Ce qui se traduit par l'intégration de l'emploi dans tous les outils de la chaîne PPBS notamment les Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), les circulaires de préparation du budget. Il s'agit aussi d'infléchir la procédure de production des infrastructures par rapport à l'objectif de création d'emploi c'est-à-dire de rendre explicite l'objectif de création d'emploi dans les politiques sectorielles. Au niveau de la budgétisation par exemple, un règlement peut fixer la proportion des investissements à réaliser en HIMO.

Le CDMT est une excellente opportunité pour développer les approches HIMO. Il va faciliter la mise en œuvre de la stratégie HIMO puisqu'il donne une vision à moyen terme du développement.

Différentes méthodes existent pour évaluer l'impact des investissements publics sur l'emploi : (i) Détermination de la structure des coûts pour la réalisation des infrastructures de base en utilisant les techniques HIMO : elle se fait à partir des différents types de projets sur la base des données de marchés confiés aux entreprises, des sous-détails des prix et des divers données complémentaires, (ii) Modélisation macroéconomique de l'impact des projets HIMO sur l'emploi : il s'agit ici d'une simulation des effets attendus sur les indicateurs macroéconomiques de la mise en œuvre d'un projet HIMO, (iii) Méthodes comparatives des technologies HIMO et Hautes Intensité d'Équipement (HIEQ) dans la réalisation des infrastructures de base : elles consistent à comparer les résultats de l'application des deux méthodes précédentes sur un même projet en supposant son exécution en HIMO, puis HIEQ.

Les décideurs politiques seront plus sensibles à l'intégration de l'emploi dans les PIP si on part des cas concrets de bonnes pratiques, et si l'argumentaire repose sur une démonstration rigoureuse des retombées socio-économiques attendues de la mise en œuvre des approches HIMO. Par exemple, Madagascar dès 1995 a mené des études empiriques pour déterminer les structures des coûts HIMO et HIEQ des différents travaux d'infrastructures, sur la base d'une compilation des rapports de mise en œuvre des différents travaux d'infrastructures. Ces études ont montré sans ambiguïté le rendement socio-économique élevé des approches HIMO sur celles HIEQ lorsque cela est techniquement faisable et économiquement rentable. Par la

suite, Madagascar a élaboré un modèle de simulation macroéconomique. Aujourd'hui, il dispose d'un plan d'action d'intégration de l'emploi dans le Programme d'Investissement Public et d'une unité emploi-investissement logé au ministère du plan qui supervise toutes les initiatives de promotion de l'approche HIMO.

Le ministère en charge de la planification au Cameroun a élaboré en 2005, avec l'appui technique du BIT, un modèle de simulation macroéconomique qui permet d'évaluer l'impact prévisionnel des travaux HIMO. C'est un modèle de type keynésien, qui repose sur des hypothèses volontairement optimistes : modèles à prix fixes, main d'œuvre disponible, capital fixe à court terme, possibilité d'acquérir localement les équipements. Le modèle permet de déterminer pour une création d'emplois donnée, la part du budget national à consacrer aux travaux HIMO, de comparer les retombées socio-économiques des approches HIMO et HIEQ sur les principaux indicateurs macroéconomiques. Il montre que le seuil de rentabilité HIMO est supérieur au Salaire Minimum InterGaranti (SMIG). Il y a lieu de noter que le modèle intègre la durée des travaux ainsi que les rendements journaliers des travailleurs. Ainsi, un programme d'investissement de 30 milliards de fcfa pour la réhabilitation des routes rurales créerait deux fois plus d'emplois si elle est réalisée avec les techniques HIMO que celles HIEQ, du fait de ces effets indirects importants sur l'économie. Les salaires directement versés par les techniques HIMO sont 5 fois plus élevés. Ce qui augmente la consommation locale des ménages et stimulent le recrutement de travailleurs dans l'économie pour satisfaire la demande supplémentaire.

Il convient de noter que diverses améliorations peuvent être apportées aux modèles de simulation actuellement utilisés au Cameroun et à Madagascar : (i) sectorialisation du modèle pour permettre d'évaluer l'impact des travaux HIMO, (ii) dynamisation du modèle en faisant varier les prix, (iii) prise en compte de l'hypothèse de revenu permanent qui pourrait avoir pour conséquence d'affaiblir les effets indirects du modèle, (iv) intégration de la question de la maladie hollandaise.

La sectorialisation du modèle est importante pour aider les ministères à évaluer l'impact prévisionnel de la création d'emplois dans leur secteur respectif. De ce fait, il sera utile aux ministères en charge de la planification de produire des guides sectoriels à l'intention des ministères techniques à cet effet. De tels guides permettront d'indiquer chaque année, le nombre d'emplois à créer par ministère, et faciliter l'introduction du critère de l'emploi parmi les indicateurs de résultats socio-économiques qui sont inscrits dans les lois de finance. Déjà en amont, au niveau de la conception des programmes, il faudra donner les variantes HIMO et/ou HIEQ, et choisir les projets à exécuter en HIMO et/ou HIEQ.

La pérennité de l'approche HIMO à travers l'institutionnalisation du lien emploi et investissement public

Plusieurs approches possibles existent pour institutionnaliser le lien emploi et investissement public : (i) déclarations gouvernementales, (ii) adoption d'une stratégie nationale HIMO, (iii) mise en place de dispositifs institutionnels HIMO. Les dispositifs institutionnels HIMO facilitent l'ancrage institutionnel des approches HIMO ainsi que leur pérennité, et contribuent à influencer les PIP en y favorisant l'intégration de l'emploi.

Au Cameroun, le Ministère de la planification avec l'appui technique et financier du BIT a produit en 2005, à partir d'une étude sur l'intégration de l'emploi dans la programmation et la mise en œuvre des investissements publics au Cameroun prenant en compte une simulation de l'impact macroéconomique des travaux HIMO, un document de stratégie de promotion des approches HIMO au Cameroun et un projet de Déclaration HIMO. Ces deux documents de référence sont actuellement en cours d'adoption par le Premier Ministre.

Schématiquement, quatre dispositifs inter reliés regroupés en trois niveaux d'intervention sont proposés pour garantir l'ancrage institutionnel des approches HIMO :

- *Niveau macro.* Un dispositif chargé du lien investissement et emploi doit être mis en place déjà au niveau macro et placé dans un cadre administratif hiérarchiquement élevé. Il a pour fonctions : (i) l'allocation des ressources, (ii) la réalisation d'études sur le potentiel macro-économique des approches HIMO, (iii) l'identification des contraintes et la recherche des solutions y relatives, et, (iv) la mise en réseau des acteurs dès la conception des programmes. Idéalement, ce dispositif doit être logé au ministère responsable de la planification/finance. Il est souhaitable qu'il comprenne deux organes : (i) un comité consultatif ou d'orientation politique comprenant une unité technique emploi-investissement, et (ii) un réseau de tous les acteurs HIMO dans le pays.
- *Niveau méso.* Au niveau méso qui est le niveau d'exécution ou opérationnel, deux dispositifs devront être créés. Il s'agit d'un dispositif de formation à travers un centre de formation, et d'un dispositif d'appui à l'intégration de l'emploi dans les marchés publics.
- *Niveau micro.* Un observatoire chargé de collecter, traiter et diffuser les données techniques sur les travaux HIMO ainsi que les entreprises HIMO sera créé au niveau micro.

Les dispositifs institutionnels de promotion de l'emploi dans les investissements publics existants déjà en RDC et au Gabon, ainsi que ceux à créer au Cameroun se rapprochent plus ou moins de l'architecture institutionnel type présenté ci-dessus.

En RDC, ce dispositif comprend quatre structures: (i) la Commission Nationale Intersectorielle pour la Promotion de l'Emploi (CNIPE), (ii) le Secrétariat Technique pour Promotion de l'Emploi (STPE), (iii) la Cellule de Promotion de l'Emploi dans les Investissements (CPEI), (iv) le Système d'Information et de Pilotage Emploi/Formation (SIPE), et, (v) les Cellules opérationnelles. Pour faciliter l'ancrage institutionnel de ce dispositif, sa gestion est placée sous la double tutelle des ministères chargés de l'emploi et de la planification. Les organes de la CPEI sont constitués d'un comité technique qui prépare, étudie et propose les mesures techniques à prendre et d'un secrétariat technique qui assure l'administration de la cellule. Les membres du comité technique sont des experts provenant des directions du ministère de la planification impliquées dans les questions d'emploi et des experts des autres ministères techniques.

Par décret présidentiel en 2006, le Gabon a institutionnalisé les approches HIMO par la mise en place d'une Commission nationale des travaux d'intérêt public pour la

promotion de l'entreprise et de l'emploi (CN-TIPPEE). C'est une instance d'orientation, de concertation, de coordination, de suivi et d'évaluation en matière d'élaboration et de mise en œuvre des TIPPEE. Elle est constituée de trois organes : (i) la Commission interministérielle, (ii) le Comité de Pilotage et (iii) le Secrétariat Permanent, organe d'exécution du programme TIPPEE, mis en place en février 2007. Le programme national des TIPPEE est mis en œuvre à travers le Projet de développement des infrastructures locales (PDIL) financé par la Banque Mondiale. L'ensemble des ouvrages prévus par le projet est entièrement exécuté selon les méthodes HIMO. Il est intéressant de noter qu'à partir de 2008, les travaux publics à exécuter en HIMO seront inscrits dans le PIP et labélisés « TIPPEE ».

Au Cameroun, il est prévu que la Stratégie HIMO soit mise en œuvre par un Pôle Intensité Emploi, organe opérationnel et technique, sous la supervision de la Commission d'Intégration de l'Emploi dans les Programmes d'Investissement public (CIEPIP), organe d'orientation politique. Le Pôle Intensité Emploi serait rattaché au ministère en charge de la programmation des investissements publics, et travaillera en concertation avec les plates-formes sectorielles implantées dans les ministères pour faciliter la mise en œuvre des approches à haute intensité d'emploi spécifiques aux ministères, et le Réseau Intensité Emploi (RIE), qui regroupera l'ensemble des acteurs intéressés par les approches HIMO, avec pour rôle de partager les informations et les résultats relatifs à la mise en œuvre desdites approches au Cameroun.

Les diverses expériences d'institutionnalisation du lien emploi et investissement permettent de tirer plusieurs leçons. Premièrement, les difficultés d'ancrage institutionnel des cellules emploi-investissement liées aux problèmes de leadership entre certains ministères. Souvent, la double tutelle de telles cellules à la fois par le ministère en charge de la planification et programmation des investissements publics, et du ministère en charge de l'emploi s'avère une solution pragmatique pour résoudre de telles difficultés. Par exemple, la CPEI est présidée par le Secrétaire Général du ministère de la planification et vice-présidé par celui du ministère de l'emploi et du travail. Deuxièmement, les mesures d'accompagnement sont indispensables pour faciliter le bon fonctionnement des cellules HIMO. Ces mesures d'accompagnement portent sur le renforcement des capacités, la mobilisation des ressources financières et des moyens logistiques. Effectivement, certaines cellules HIMO connaissent des difficultés financières, techniques et logistiques, et ne sont même pas opérationnelles. Enfin, la création des dispositifs HIMO est plus aisée lorsqu'elle s'appuie sur des exemples concrets d'expériences réussies de projets HIMO. Par exemple, la large appropriation des approches HIMO à Madagascar est la conjonction de plusieurs facteurs : la volonté politique, l'existence d'un centre de formation aux techniques HIMO et la collaboration étroite avec un bailleur de fonds, la Norvège, dont l'approche de partenariat a contribué à faciliter la mise en œuvre de l'approche.

Les participants ont reconnu que la sensibilisation et le plaidoyer sur les approches HIMO doivent aller en direction des décideurs politiques, des ministères sectoriels/techniques et des bailleurs de fonds qui proposent souvent des choix technologiques inappropriés, et aussi envers les techniciens du génie civil, dont les curricula n'ont pas de module sur les techniques HIMO, et plus généralement sur l'impact des infrastructures sur le développement socio-économique. Les différentes

structures impliquées doivent se mettre ensemble pour convenir des procédures. Pour ces différentes raisons, les participants ont suggéré la mise en place de plateformes nationales de discussion sur les approches HIMO, ainsi que la création d'un centre de formation HIMO à vocation sous-régionale, à l'instar du centre de renforcement des capacités en techniques HIMO à Antsirabé /Madagascar. Un lobbying est nécessaire pour faire changer les comportements. Ainsi, la pérennité des approches HIMO nécessite des actions concertées sur différents fronts.

Le développement des PME et des ressources locales est une composante essentielle des stratégies d'institutionnalisation de l'approche HIMO

L'approche HIMO promeut le développement des PME dans la réalisation des travaux HIMO. Ces PME montrent un potentiel important de création locale des emplois. Le système opérationnel pour la promotion du secteur privé est un système contractuel liant celui-ci et le secteur public, à travers l'introduction dans les documents contractuels des spécifications relatives aux technologies HIMO et aux clauses du travail. Les marchés HIMO sont gérés selon des relations contractuelles entre différents intervenants : maître d'ouvrage, maître d'ouvrage délégué, maître d'œuvre, entrepreneurs et sous-traitants tels que les Organisations non gouvernementales et les organisations communautaires à la base.

Les dossiers d'appel d'offre doivent inclure les clauses sur les conditions de travail notamment celles découlant des conventions fondamentales. La mise en œuvre de ces Conventions sont susceptibles de procurer un emploi décent à tout travailleur, y compris ceux qui travaillent avec un contrat temporaire et/ou dans l'économie informelle. Ces droits doivent être reflétés dans les politiques et pratiques du travail dans chaque pays, et intégrés dans les documents contractuels, surtout lorsqu'il est avéré que le coût du respect des normes varie seulement en général de 1 à 3 pour cent du coût total du projet.

Les PME doivent prêter une attention particulière à la phase de recrutement, en engageant suffisamment de travailleurs, tout en évitant le travail obligatoire et en assurant l'égalité des chances. La réussite de la méthode HIMO dépend de la productivité des facteurs de production utilisés. La rémunération devrait être basée sur le rendement et devra parvenir à temps suivant une périodicité donnée afin de rendre la méthode HIMO incitative auprès des travailleurs. La création de Fonds routier facilite souvent les paiements rapides des PME et ainsi leur permettent de payer les salaires à temps. Les travailleurs doivent bénéficier d'une protection, de la sécurité sociale, et du droit d'association pour pouvoir mener des négociations collectives. Le volume de travail demandé à un travailleur doit être raisonnable. Ce qui permet d'éviter les demandes intempestives de travailleurs sur les hausses de salaires en compensation de la pénibilité du travail. De telles demandes peuvent mettre les maîtres d'ouvrage en difficulté et entraîner des retards de chantier.

Au Cameroun, certaines entreprises ont des difficultés à contrôler le personnel recruté par les comités d'entretien des routes rurales. Les réponses à leurs difficultés passent par un contrôle rigoureux de la masse salariale : mise en place de ratio de production pour un paiement à la tâche avec des mesures incitatives tels que les primes, caisses de congé payé, une surveillance et une sanction à l'encontre des entreprises qui sous payent leur personnel.

Une des principales critiques à l'approche HIMO est le type d'emplois créés, généralement des emplois temporaires. Cette critique est valable au secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) dans son ensemble. Les entreprises disposent de quelques personnels permanents et recrutent en fonction des marchés à exécuter. Il faut aussi noter que dans le milieu rural, les travaux HIMO viennent en complément des travaux agricoles. Il y a lieu de stimuler l'investissement pour que les entreprises aient des plans de charges réguliers. Ce qui permettra de générer beaucoup plus d'emplois, permettant ainsi un impact plus accru sur l'économie. A cette fin, certains pays prennent des mesures réglementaires telles que la réserve annuelle d'un fonds destiné aux travaux HIMO (cas du Maroc), la garantie/protection de l'emploi qui oblige l'Etat à garantir à chaque actif un nombre minimal de jours de travail par an (cas de l'Inde, de l'Afrique du Sud).

Les PME et Bureaux d'Etudes Techniques (BET) dans le secteur des infrastructures rencontrent divers problèmes. Il y a donc lieu de prendre des mesures d'accompagnement à leur profit au niveau des procédures de passation des marchés publics, du renforcement des capacités techniques et professionnelles des différents acteurs, de l'équipement des PME, de l'accès aux services bancaires, et de la décentralisation effective de l'Etat.

Le BIT a conçu un outil de planification locale (IRAP) qui permet de lier l'approche HIMO et la décentralisation. Vu l'importance des procédures contractuelles dans le développement des PME, le BIT travaille actuellement pour adapter les DAO au cas des travaux HIMO afin d'éviter que les procédures des appels d'offres ne soient des freins qui empêcheraient les PME de soumissionner aux marchés publics.

La certification des PME et BET est importante pour suivre et contrôler la qualité des travaux exécutés. Elle peut contribuer à les catégoriser et à les structurer. Evidemment, des passerelles devront exister entre les catégories, pour favoriser l'évolution des entreprises.

L'intégration des approches HIMO dans les programmes d'investissement s'opère selon une démarche progressive

La mise en œuvre de l'approche HIMO est un processus de longue haleine qui nécessite la conception d'outils, des méthodologies, ainsi que des renforcements de capacités. Elle commence par la mise en place des chantiers de démonstration qui montrent la faisabilité des approches HIMO, puis des projets pilotes HIMO, avant leur généralisation au niveau national. Ces projets pilotes sont utiles pour déterminer les divers rendements liés aux travaux HIMO. Les chantiers de démonstrations et les projets HIMO participent aussi à la vulgarisation des connaissances sur l'approche HIMO auprès des différentes cibles. Par exemple, Madagascar développe l'approche depuis une quinzaine d'années.

Au cours de l'atelier, les participants ont visité un chantier de démonstration HIMO. Ce chantier s'inscrivait dans le volet pratique de la formation des cadres techniques des PME et BET à l'entretien des routes rurales par les méthodes HIMO, organisée par le projet d'Appui à la promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté (APERP). Il a permis aux visiteurs d'apprécier la qualité des travaux réalisés suivant un mode opératoire qui respecte les standards HIMO : utilisation des matériaux locaux en

l'occurrence la latérite pour le rechargement de la chaussée, recrutement des travailleurs locaux, utilisation d'un équipement léger et de l'outillage en général produits localement. Les visiteurs ont aussi observé les dispositions prises pour garantir les meilleures conditions de travail sur le chantier tels que le recrutement d'un médecin du travail et le port obligatoire des tenues de protection. L'exécution du chantier de démonstration HIMO a apporté divers bénéfices aux travailleurs. Le chantier a recruté directement 101 travailleurs dont 19 femmes (environ 20 %) et 82 hommes (environ 80 %), sur une demande exprimée de 115 personnes. Il a généré au total 1 434,5 journées de travail. Sur la base d'une rémunération de 2 000 FCFA (plus de USD 4) à la journée/tâche, les salaires d'un montant total de 2 869 000 fcfa ont été versées aux travailleurs. Outre les consultations socio-médicales et les médicaments gratuits dont ont bénéficié les populations, certains travailleurs ont montré leur aptitude à devenir des chefs d'équipe dans les travaux d'entretien routier. Il ressort des impressions exprimées à l'issue du chantier, une appréciation extrêmement positive.

Les résultats du Projet pilote d'insertion des jeunes dans la vie professionnelle à travers les investissements en HIMO dans les secteurs rural et urbain (PEJIMO-Mali) ont aussi édifié les participants sur certains rendements et coûts unitaires HIMO, mais également sur la possibilité d'utiliser l'approche dans plusieurs secteurs. Le projet pilote PEJIMO intervient en effet dans plusieurs secteurs : pavage urbain, aménagement hydroagricole, aménagement forestier, réhabilitation/entretien des pistes rurales, formations professionnelles (qualifiantes) et communautaires. Ce qui accroît sa capacité à créer des emplois et réduire la pauvreté tant en milieu urbain que rural. Un km de route générerait en moyenne 20 000 journées de travail au niveau des carrières et de la pose de pavés. Pour le projet PEJIMO, les coûts du pavage des voiries sont en moyenne de l'ordre suivant : pavé de roche 5 600 fcfa par m², pavé en béton 10 000 fcfa par m², pavé en enrobé bitumineux 25 000 fcfa par m². Au Gabon, les voiries sont réalisées en pavés auto-bloquants avec une mise en œuvre qui associe une combinaison des technologies HIEQ et HIMO. Dans un climat caractérisé par une forte précipitation, les voiries en pavés réalisées en 1996, soit depuis plus de 10 ans, sont encore en bon état alors que les voiries bitumées doivent être reprises tous les deux ans. L'entretien des pavés est facile et peut être confié aux PME, et n'exige pas une grande technicité. Le projet pilote PEJIMO a favorisé la maîtrise de la pose des pavés par les jeunes, et donc le développement de savoir faire local, tant et si bien qu'il sera étendu pour permettre de capitaliser les acquis et d'élargir ce savoir faire au niveau national. Le budget du projet est passé de 555 millions de fcfa en 2004 à 1 110 millions de fcfa en 2008.

6. Conclusions et recommandations

6.1 Principaux constats relevés par l'atelier

Les travaux de l'atelier ont permis d'examiner l'ensemble des questions touchant aux aspects d'ordre institutionnel, politique et opérationnel facilitant l'intégration de l'emploi dans les politiques et programmes d'investissement des pays représentés. Ils ont permis de dresser des constats desquelles découlent des recommandations formulées au terme de l'atelier.

L'atelier a reconnu l'impérieuse nécessité de recourir aux approches intensives en emploi pour résoudre le problème de la pauvreté à la base. Il a été rappelé que cette démarche est une approche de développement qui se situe en droite ligne des conclusions du Sommet extraordinaire des chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union Africaine tenu à Ouagadougou en septembre 2004 sur l'emploi et la réduction de la pauvreté.

L'atelier a noté le paradoxe selon lequel la croissance socio économique de la sous région de l'Afrique Centrale et de l'Afrique en général observée ces dernières années ne s'est pas accompagnée d'une amélioration des conditions de vie des ménages qui dans la plupart des pays est en régression.

Les exposés et échanges ont mis en exergue la nécessité d'adopter une démarche globale et multisectorielle qui requiert surtout l'adhésion de tous les acteurs nationaux et des partenaires internationaux afin de rendre efficace le schéma d'intégration de l'emploi dans les cycles de programmation et de budgétisation des investissements publics. Ils ont souligné la nécessité de créer des chaînes de responsabilité au sein des ministères sectoriels et d'exploiter les cadres de dialogue et instruments d'arbitrage des ressources existants pour infléchir les procédures de programmation des investissements en faveur de l'emploi.

Ces exposés et échanges ont suggéré que cette démarche soit compatible avec le travail décent, le développement des PME et l'utilisation des ressources locales. Cette démarche devra s'appuyer d'une part sur des dispositifs institutionnels chargés d'établir le lien entre les investissements et l'emploi et, d'autre part, sur des dispositifs opérationnels chargés de la formation, de l'adaptation des procédures et d'appui en matière de planification, de production et d'information.

Les échanges d'expérience ont permis de se rendre compte que l'application de l'approche HIMO fait l'objet de plusieurs initiatives opérationnelles et institutionnelles qui sont à des niveaux différents en fonction des pays. Elle est appliquée dans plusieurs secteurs de l'économie et contribue au transfert technologique au bénéfice des communautés.

Les travaux en atelier ont permis de faire l'état des lieux de la situation socio économique et celle des PME en particulier, d'identifier les défis à relever, les opportunités et les secteurs porteurs d'emploi susceptibles de promouvoir les approches intensives en emploi, d'inventorier les instruments de la chaîne de planification et de budgétisation des ressources publiques. L'atelier a identifié

comme secteurs porteurs d'emplois et de promotion de l'approche HIMO les infrastructures rurales et urbaines, les travaux d'assainissement et d'aménagement urbain, les aménagements hydro-agricoles, les constructions de bâtiments (écoles, centres de santé,...), la promotion des matériaux locaux de construction, l'environnement, le reboisement, la conservation des eaux et des sols.

6.2 Principales recommandations de l'atelier

Les échanges ont souligné l'importance d'intégrer les approches intensives en emploi (HIMO) dans les politiques de l'emploi, des investissements et dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. L'atelier a reconnu à cet effet que les pays devront faire l'effort d'initier des opérations pilotes assorties de programmes de renforcement des capacités et des études d'impact pour convaincre davantage les décideurs politiques et les départements sectoriels en charge du développement du pays.

Pour ce faire, les points spécifiques suivants ont été recommandés :

- Faire une diffusion la plus large possible auprès des ministères sectoriels et des collectivités territoriales des engagements pris par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine lors du Sommet de Ouagadougou afin de les inciter à en faire un cadre permanent de leurs actions en faveur de la réduction de la pauvreté. A cet effet, l'atelier invite les Communautés Economiques Régionales à faire ce plaidoyer auprès des Gouvernements afin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action spécifique en faveur des investissements intensifs en emploi.
- Affecter une part de plus en plus croissante d'investissement public aux travaux HIMO tant au niveau national que régional pour permettre de créer des emplois, faciliter l'accès des PME locales aux marchés publics, renforcer leur développement et leur promotion ;
- Accorder une attention particulière lors de la conception des programmes aux options technologiques valorisant les ressources locales et les approches intensives en emploi en spécifiant sur les fiches-projet et programmes des ministères, une mention « projet HIMO » ou « projet pro-emploi » dans le but d'accorder à ces types de projets une priorité dans l'affectation des ressources publiques ;
- Mettre en place un réseau d'appui et de concertation composé de tous les partenaires nationaux et internationaux impliqués dans la conception, la planification, le financement, l'exécution et le suivi évaluation des investissements. Ce réseau serait coordonné par une entité/comité/cellule qui aura pour principale fonction d'impulser les orientations et d'arbitrer lors des décisions à prendre. Ce comité pourrait être constitué des ministères en charge de la planification du développement, des finances et de l'emploi ;
- Réaliser des études comparatives des options technologiques utilisées dans les investissements publics et leur impact sur l'emploi, la distribution des revenus, l'économie des devises, l'impact sur l'économie en général. Les

résultats de ces études seront utilisés comme outils d'aide à la prise de décision politique et technique.

- Initier des dispositifs de formation au niveau sous régional et au niveau national permettant des échanges d'expérience, la réalisation des chantiers école et s'adressant à l'ensemble des acteurs publics et privés impliqués dans la conception, le contrôle et la mise en œuvre des travaux HIMO.
- Introduire des modules de formation en technologies HIMO dans les écoles de formation d'ingénieurs et de techniciens, renforcer de façon continue les capacités des professionnels du secteur privé, procéder à la certification de leurs compétences et appuyer leur structuration.
- Améliorer la gouvernance publique et renforcer le processus de décentralisation, la maîtrise d'ouvrage locale et la simplification des procédures d'accès et de gestion des marchés pour les adapter aux opérateurs locaux (PME, Organisations locales,..)
- Renforcer les capacités des entreprises et des bureaux d'études en insistant sur des modules en rapport avec les bonnes pratiques, les normes du travail et en les accompagnant de mesures en matière de financement et d'équipement adaptés ;
- Accorder une assistance technique spécifique de l'OIT aux pays en situation post conflit qui bénéficient actuellement de plusieurs soutiens financiers affectés à la réinsertion des ex combattants et des jeunes à risque à travers la réalisation des travaux HIMO.

7. Annexes

Annexe 1 : Programme de l'atelier

Jour 1 : 10 décembre 2007 : Hôtel Mont Fébé

09:00 - 10:00	Cérémonie d'ouverture : Allocution de Madame la Directrice du Bureau sous-régional de l'Organisation Internationale du Travail pour l'Afrique Centrale, Discours d'ouverture du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
10:00 - 10:30	Cocktail d'ouverture
10:30 - 11:00	Présentation du programme de l'atelier
11 :00 -12:00	<i>Exposé</i> : Conclusions du Sommet de Ouagadougou (BIT) <i>Exposé</i> : Etat d'avancement des résolutions et les prochaines étapes (CEEAC) <i>Exposé</i> : Situation des Economies de l'Afrique Centrale et le problème de l'emploi et des investissements (CEA)
12 :00-13 :00	Echanges
13 :00-14 :30	Déjeuner
14 :30-15: 30	<i>Exposé</i> : Intégration de l'emploi dans le PIP
15 :30 :17:30	Echanges d'expériences : Cas de Madagascar

JOUR 2 : 11 décembre 2007 : Hôtel Djeuga Palace

08:00 - 10:00	<i>Exposé</i> : Dispositifs institutionnels HIMO
10:00 - 10:30	Pause café
10:30 - 11:00	Echanges d'expériences : Cas de la RDC (CPEI/Procer) et Gabon (commission TIPPEE), Cameroun (Déclaration HIMO)
11 :00 :12 :00	Discussions en plénière
12 :00-13 :00	Discussions en plénière
13 :00-14 :30	Déjeuner
14 :30-15: 30	<i>Exposé</i> : Développement des PME et de ressources locales dans l'approche HIMO
15 :30 :17:00	Echanges d'expérience : Mali (PEJIMO)

JOUR 3 : 12 décembre 2007 : Hôtel Djeuga Palace

09:00 - 10:00	Constitution des groupes de travail
10:00 - 10:30	Pause café
10:30 - 11:00	Travaux en atelier
11:00- 12 :00	Travaux en atelier
12:00 -13 :00	Travaux en atelier
13 :00-14 :30	Déjeuner
14 :30-15:30	Restitution en plénière
15 :30 :17:00	Restitution en plénière

JOUR 4 : 13 décembre 2007 : Village Afan Oyoa et Hôtel Djeuga Palace

09 :00-13 :00	Visite de chantier école
13 :00-14 :30	Déjeuner

JOUR 5 : 14 Décembre 2007 : Hôtel Mont Fébé

09 :00-10:00	Elaboration des recommandations
10 :00-10:30	Pause Café
10 :30-11 :00	Présentation du PN2R, par le DRR/MINTP
11 :00-12h00	Cérémonie de clôture de l'atelier : Lecture des recommandations Allocution de clôture de la Madame la Directrice du Bureau sous-régional de l'Organisation Internationale du Travail pour l'Afrique Centrale Lancement officiel du Programme National de Réhabilitation et de Construction des Routes Rurales au Cameroun (PN2R) Discours de clôture du Ministre l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
12 :00-12 :30	Cocktail de clôture

Annexe 2 : Discours d'ouverture de l'atelier

Annexe 2.1 : Allocution d'ouverture de la Directrice du Bureau sous Régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale

Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,

Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministère des Travaux Publics, représentant Monsieur le Ministre des Travaux Publics,

Madame la Secrétaire Générale du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Mesdames et Messieurs les Hauts cadres des Départements Ministériels,

Monsieur le Maire de l'arrondissement de Yaoundé III

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs,

Monsieur le Représentant de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale,

Monsieur le Représentant de la Commission Economique pour l'Afrique, BSR/AC

Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations Internationales, et des missions diplomatiques

Mesdames et Messieurs les participants en provenance de l'Afrique du Centre et de l'Ouest

Madame la Coordinatrice du Système des Nations Unies et Représentante du PNUD

Chers collègues du Système des Nations Unies,

Distingués invités, Mesdames et messieurs,

Au nom de M Juan Somavia, Directeur Général de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et de Mme Régina Amadi-Njoku, Directrice de l'OIT pour la Région Afrique, c'est à la fois un plaisir et un honneur pour moi de m'adresser à vous à l'occasion de l'ouverture de cet atelier Sous-régional dédié à l'Intégration de l'Emploi dans les Politiques et Programmes d'Investissement Publics.

Avant toute chose, j'adresse remerciements à Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle qui, en dépit de son agenda chargé, a accepté de présider personnellement la présente cérémonie d'ouverture. Mes remerciements également à Monsieur le Ministre des Travaux Publics, représenté ici par M le Secrétaire d'Etat au Ministère des Travaux Publics, pour avoir personnellement soutenu les préparatifs de cet atelier. Excellences, votre présence en ce lieu confirme, si besoin il en était encore, l'engagement politique de votre Gouvernement qui, sous l'égide du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, a permis au Gouvernement camerounais d'aboutir, en février 2007, à la « Déclaration HIMO » assortie de stratégies d'accompagnement pour la promotion de l'approche dite à Haute intensité de main d'œuvre. Il est appréciable de constater que l'approche HIMO est prise en compte dans le processus, en cours, pour la formulation de la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle. A titre d'illustration, nous aurons l'occasion au cours de cet atelier de visiter un chantier pilote de démonstration HIMO dans le village Afanoyoa situé dans l'arrondissement de Yaoundé III. Et il sera également procédé au lancement du programme national de Construction, de Réhabilitation et d'Entretien des routes rurales (PN2R), financé sur les fonds PPTTE du Ministère des Travaux Publics, et dont l'une des composantes applique l'approche HIMO.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Je pense qu'il est utile de rappeler que cet atelier se situe dans le contexte du suivi du Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine, tenu à Ouagadougou en 2004, au cours duquel les Chefs d'Etats se sont engagés à placer la création d'emploi décent au centre de leurs stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. Le modèle du Plan d'Action issu de ce Sommet historique indique explicitement le secteur des Infrastructures et l'intégration de l'approche à Haute intensité de main d'œuvre dans les programmes d'investissement publics parmi les moyens déterminants pour combiner la croissance économique avec la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

Au titre du suivi du Sommet de l'Union Africaine sur l'Emploi et la pauvreté, les ministres africains en charge des finances, de la planification et du développement économique, réunis à Ouagadougou en mai 2006, ont réaffirmé l'importance de l'emploi comme élément essentiel à prendre en compte le processus de planification des investissements publics.

Dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), en collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et avec l'appui des bailleurs de fonds, nous pouvons également mentionner le mandat confié aux Communautés Economiques Régionales telles que la CEEAC et la CEDEAO pour assurer le suivi de la mise oeuvre des recommandations du Sommet de l'Union Africaine sur l'Emploi et la Pauvreté. Après d'autres partenaires au développement et dans le cadre du système des Nations Unies, il est naturel que le BIT dont le mandat central est la promotion d'un Travail Décent et productif pour tous, apporte son appui à la promotion de l'emploi au niveau des Communautés Sous Régionales et des pays. L'appui du BIT prend ancrage dans sa structure tripartite qui se compose de représentants des Gouvernements, des organisations patronales et des organisations syndicales. Au niveau sous régional, cet appui se situe notamment dans le cadre de l'Accord de Partenariat signé, en mai 2005, entre la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) et le Bureau du BIT basé à Yaoundé pour l'Afrique Centrale.

Dan ce contexte, les travaux de l'atelier sous-régional dont nous procédons à l'ouverture aujourd'hui constituent une contribution significative à la mise en oeuvre de l'Accord de partenariat CEEAC-BIT dès lors que l'article 1 de cet Accord prévoit, entre autres obligations des parties, celle de « *promouvoir des politiques et programmes nationaux et sous-régionaux destinés à la création d'emplois décent* » et à « *identifier et diffuser de bonnes pratiques dans les domaines de l'application des droits au travail, de la création d'emploi, de la protection sociale et du Dialogue social* »

C'est pour donner une réponse à ces préoccupations que le Bureau sous-régional du BIT pour l'Afrique centrale s'est associé aux efforts du Gouvernement camerounais pour organiser cet important atelier sous-régional consacré aux échanges d'expérience sur l'intégration de l'emploi dans les politiques et programmes d'investissement public.

Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue en cette terre hospitalière du Cameroun aux participants et techniciens venus des pays frères du Burundi, du Congo-Kinshasa, du Congo-Brazza, du Gabon, du Mali, du Madagascar, et de Côte d'Ivoire. Et je regrette que les partenaires du Rwanda et du Bénin n'aient pu nous rejoindre.

L'implication dans cet atelier d'organisations telles que la Commission Economique pour l'Afrique à travers son Bureau Sous régional pour l'Afrique Centrale(CEA, BSR/AC), la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) est un indicateur, si besoin il en était encore, des enjeux liés au secteur des Infrastructures en tant que catalyseur de la croissance économique, facteur de connectivité des marchés et d'intégration régionale, et opportunité de création d'emplois à travers les investissements qui y sont consacrés. Il est heureux que cette vision du Développement soit de plus en plus partagée par certains Gouvernements et bailleurs de fonds dont je salue la présence parmi nous, et pour citer quelques exemple : au Cameroun, des projets HIMO, notamment dans les zones rurales, sont mis en oeuvre avec le financement du Budget Public ; la Banque Africaine de Développement (BAD) finance la mise en oeuvre d'un projet qui combine les travaux d'assainissement de la ville de Yaoundé avec la lutte contre le chômage en milieu urbain ; et grâce à un financement du Gouvernement de la France couvrant plusieurs pays d'Afrique francophone, le présent atelier constitue une étape significative de la mise en oeuvre du projet régional d'Appui à la Promotion de l'emploi et la réduction de la Pauvreté (APERP) dont l'objectif est de promouvoir l'intégration de la

dimension emploi dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques d'investissements publics.

C'est le lieu de remercier les bailleurs de fonds et les Gouvernements de la sous région pour la confiance témoignée en l'assistance technique du BIT dans ce domaine.

Excellences,
Mesdames, Messieurs

Votre présence en ce lieu témoigne de votre intérêt pour ce concept de développement qu'est l'approche à haute intensité de main d'œuvre dont l'objectif est de capter les opportunités offertes par les investissements publics pour promouvoir le secteur privé et valoriser le capital humain, générer du Chiffre d'Affaire pour les opérateurs économiques et des revenus pour les populations, ceci en les associant autant que possible au processus de création des richesses. Le contexte actuel est celui où les Investisseurs directs étrangers restent généralement dans l'expectative face à des pré requis tels que l'existence d'infrastructures de base, de services sociaux efficaces et accessibles, de la disponibilité d'une main d'œuvre saine et compétente....Par ailleurs, l'Aide Publique au Développement n'afflue pas au rythme des besoins des pays et les capacités d'investissement du secteur privé national sont limitées. Dans un tel contexte, les Investissements publics particulièrement dans le secteur des infrastructures, constituent un puissant levier pour rendre le pays attractif aux investisseurs, créer des emplois et générer des revenus qui permettent aux gens de vivre, de contribuer progressivement aux recettes publiques et aux capacités nationales d'investissement de leur pays.

C'est pourquoi, nous saluons l'engagement politique qui a conduit plusieurs Gouvernements africains à retenir l'approche HIMO dans leur stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, allant pour certains jusqu'à y allouer un quota de leur budget d'investissement public. L'emploi apparaît ainsi comme le vecteur privilégié de redistribution de la croissance retrouvée dans plusieurs pays de la sous région.

Afin de justifier cet engagement politique et en assurer l'impact attendu sur le terrain, en terme de réduction de pauvreté, il convient d'abord que l'approche HIMO soit adaptée aux domaines où elle est techniquement applicable et économiquement rentable, de manière à mettre en évidence ses avantages comparatifs, par exemple sur l'économie de devises résultant de l'usage de matériaux locaux. Il convient également d'associer cette approche avec une panoplie d'instruments nécessaires pour en assurer sa crédibilité et ses performances socio-économiques, tout en assumant le contexte de compétitivité qui est celui du secteur privé. La méthodologie préconisée au travers l'appui technique du BIT est centrée sur le renforcement des capacités des divers acteurs concernés et, ce, à plusieurs niveaux :

- Au niveau Gouvernemental, pour les modalités d'intégration de l'emploi dans la planification des investissements publics en amont ;
- Au niveau des opérateurs du secteur privé, pour les capacités, de conception, de mise en œuvre et de contrôle des ouvrages ; et également sur les techniques de passation de marchés publics, pour faciliter l'accès régulier aux budgets publics et maintenir la capacité d'embauche des entreprises, au-delà des projets ponctuels ;
- Au niveau des collectivités décentralisées et des communautés locales, pour la maîtrise d'ouvrage, les capacités d'organisation et de négociation,

Au-delà de ces considérations techniques et pour assurer tant la protection des droits des travailleurs que la productivité du travail, le BIT se préoccupe de la promotion du travail décent, ce qui revient à veiller aux droits et conditions de travail : la non discrimination dans l'embauche, une rémunération adéquate, la prévention et la réparation des accidents du travail, l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, le respect de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective, le recours au dialogue social pour la prévention et la résolution des conflits professionnels. A titre d'exemple, les chantiers HIMO qui bénéficient de l'appui du BIT intègrent habituellement un dispositif de consultations médico-sociales qui privilégie la prévention du VIH/SIDA.

Excellences, Mesdames, Messieurs

Les responsables politiques et les techniciens des pays participants à cet atelier étant, pour la plupart familiarisés avec l'approche HIMO, je suis persuadée que leur contribution aux présentations des

expériences nationales et aux débats qui vont s'en suivre débouchera sur des recommandations à même de promouvoir une vision commune et une approche régionale intégrée sur les modalités optimales pour l'intégration de l'emploi dans la planification, la budgétisation et l'évaluation des investissements. Je formule le vœu qu'au cours des travaux de cet atelier, une préoccupation particulière soit réservée à la dimension de la décentralisation, particulièrement en zone rurale, tant il est vrai que l'impulsion politique en amont vise le développement local à la base et que le meilleur gage de pérennité est la participation des populations notamment à travers les travaux d'entretien. Mes remerciements au Département du BIT « EMPINVEST » qui a spécialement dépêché un collègue de Genève pour contribuer aux travaux de cet atelier.

Pour terminer, je souhaite rappeler que la promotion de l'emploi et du travail décent est notre affaire à tous : au niveau du Gouvernement où cette question revêt une dimension intersectorielle, au niveau des acteurs de l'entreprises que sont les patronats et les syndicats, le défi de la lutter contre la pauvreté passe par la modernisation de l'économie informelle.

Je puis affirmer que le BIT continuera à appuyer les pays de la sous région dans toute initiative visant à renforcer les liens entre les investissements publics et la création d'emplois décents. Comme par le passé, cet appui sera en synergie avec les partenaires au développement, les Institutions régionales et sous régionale, et en partenariat avec les agences sœurs du système des Nations Unies,

Excellences,

Je ne puis clore mon allocution sans exprimer mes sincères remerciements au Gouvernement camerounais pour la chaleureuse son hospitalité qui nous permet de tenir cet atelier dans de bonnes conditions.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 2.2 : Discours d'ouverture de l'atelier par le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministère des Travaux Publics, représentant Monsieur le Ministre des Travaux Publics,

Madame la Directrice du Bureau sous-régional de l'Organisation Internationale du Travail pour l'Afrique centrale,

Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations Internationales et des missions diplomatiques,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Départements Ministériels,

Monsieur le Maire de l'arrondissement de Yaoundé III,

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs,

Chers participants en provenance de l'Afrique du Centre et de l'Ouest

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de présider ce jour la cérémonie d'ouverture de l'atelier sous-régional sur l'intégration de l'emploi dans les politiques et programmes d'investissement publics.

Permettez-moi tout abord de souhaiter une chaleureuse bienvenue en terre camerounaise à nos frères du Burundi, du Congo, de la République Démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Mali et de Madagascar, venus participer à cet atelier.

Je voudrais ici témoigner toute la gratitude du Gouvernement camerounais à l'endroit de l'Organisation Internationale du Travail, qui en portant son choix sur le Cameroun pour abriter le présent atelier, reconnaît l'hospitalité légendaire de notre pays.

Notre gratitude va également à la France, qui à travers le projet d'Appui à la promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté, finance avec l'appui technique du Bureau International du Travail, le présent atelier.

Je salue aussi la présence des organisations internationales africaines : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, la Banque Africaine de Développement et le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la Commission Economique pour l'Afrique centrale.

Madame la Directrice du Bureau sous-régional de l'Organisation internationale du Travail pour l'Afrique centrale, comme vous l'avez si bien dit, faisant suite au Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat africains et de Gouvernement en 2004 à Ouagadougou, les ministres africains se sont engagés à promouvoir des investissements publics intenses en emploi.

En effet, selon les statistiques de la Banque Mondiale, près de la moitié de la population en Afrique sub-saharienne vivrait en dessous du seuil de pauvreté. Tandis que la tendance globale dans les pays en développement est à la réduction de moitié de la pauvreté à l'horizon 2015, la situation particulière de l'Afrique au Sud du Sahara est la stagnation.

Les jeunes sont deux à trois fois plus touchés par le chômage que les adultes. L'économie informelle représente une part importante de l'économie. C'est donc dire que des stratégies pertinentes doivent être trouvées pour que nos pays puissent atteindre en 2015 le premier objectif du millénaire pour le développement, qui est la réduction de moitié de la pauvreté.

Pour inverser la tendance, nos pays mettent en œuvre avec l'assistance technique du Bureau International du Travail les approches intensives en emploi, qui correspondent bien aux caractéristiques structurelles des pays de l'Afrique au Sud du Sahara à savoir :

- une main d'œuvre abondante
- les matériaux locaux disponibles
- un tissu de petites et moyennes entreprises en plein essor.
- etc

Les investissements intensifs en emploi permettent d'avancer à la fois sur les plans économique et social car ils combinent croissance économique durable et distribution équitable de la richesse. Il s'agit ici d'aller au-delà de la simple réalisation d'unités physiques et y fixer l'atteinte des objectifs de développement que sont notamment la réduction de la pauvreté par la création des emplois décents, et librement choisis.

Pour y parvenir, cela nécessite :

- une réglementation appropriée,
- une participation plus efficace de la société civile
- un développement du secteur privé local
- un renforcement des capacités des acteurs
- ainsi, que le choix de technologies appropriées.

Comme vous le constatez, renforcer le lien entre les investissements publics et l'emploi nécessite une volonté politique permanente. La présence massive des participants de l'Afrique du Centre et de l'Ouest à cet atelier est une illustration de cette volonté politique.

Le secteur prioritaire pour le renforcement du lien entre investissement public et emploi dans la plupart de nos pays demeure les infrastructures économiques et sociales pour plusieurs raisons :

- le manque ou la dégradation des infrastructures de base socio-productives entrave le développement économique et le niveau de vie des populations,
- le poids très élevé des infrastructures,
- la marge importante entre l'option intensive en emploi et l'option intensive en capital.

Dans cette perspective, il est particulièrement heureux de noter que divers pays en fonction de leur contexte national mettent en œuvre des programmes réalisés avec les techniques intensives en emploi, ou programmes « HIMO ».

Il s'agit, d'une part, des programmes sectoriels d'intérêt public qui visent à promouvoir l'approche HIMO et l'utilisation des ressources locales dans les programmes d'investissement sectoriels ; d'autre part, des programmes de travaux multisectoriels d'intérêt communautaires qui sont aussi bien productifs que sociaux.

Des Gouvernements ont déjà mis ou sont en voie de mettre en place des dispositifs institutionnels de promotion de l'emploi. Des entreprises dans les travaux publics expriment leur ferme volonté d'exploiter les travaux d'infrastructure pour promouvoir l'emploi. Des pays réservent annuellement une fraction du budget d'investissement public qui sera alloué exclusivement aux travaux intensifs en emploi.

Cependant, des efforts supplémentaires doivent être consentis pour répondre à de nombreuses interrogations qui restent en suspens.

Comment mieux influencer les décisions d'investissement en amont ?

Comment intégrer encore plus systématiquement les considérations d'emploi, de valorisation des ressources locales dans les procédures au niveau de la conception et de la planification des investissements ?

Comment favoriser la prise en compte de l'emploi dans les projets d'infrastructure transnationaux ?

Quel ancrage institutionnel pour promouvoir l'application de l'approche HIMO à grande échelle, aux niveaux national et local ?

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Au cours de cet atelier technique sous-régional, vous aurez à apporter les réponses les plus appropriées à ces questions. L'atelier permettra de partager et promouvoir les expériences d'institutionnalisation du lien entre investissement et emploi afin d'élargir les possibilités d'utiliser les approches intensives en emploi dans les programmes d'investissement dans plusieurs secteurs tant au niveau local, régional et national.

L'atelier poursuit trois objectifs :

- Exposer les méthodes et partager les expériences d'intégration de l'emploi dans la planification, la programmation, la budgétisation et l'évaluation des investissements ;
- Partager les expériences de création de dispositifs de promotion de l'emploi dans les programmes d'investissements publics, de promotion des entreprises et des ressources locales;
- Présenter les projets en cours de réalisation et en en perspective dans la sous région en mettant un accent sur leurs objectifs, les enjeux /défis relevés et les résultats obtenus par ces projets.

Au cours de cet atelier aussi, et dans le cadre du partenariat entre notre Gouvernement et le BIT, nous aurons à visiter un chantier pilote de démonstration HIMO dans le village Afanoyoa situé dans l'arrondissement de Yaoundé III. Une centaine de riverains à la piste y sont employés comme travailleurs. Ce chantier offre la possibilité de fournir des services de consultations médico-sociales aux travailleurs et à la communauté bénéficiaire.

Le programme national de réhabilitation et d'entretien des routes rurales (PN2R) dont une composante porte sur les méthodes HIMO sera aussi lancé. Il s'agit d'un important programme financé sur fonds PPTTE et sur le budget national et soutenu par le BIT depuis la phase de formulation. Le programme donnera certainement des opportunités d'emplois aux jeunes et aux femmes, mais également des marchés aux PME et bureaux d'études formés à l'approche HIMO.

Au regard de la qualité des participants qui sont des experts chevronnés, je ne doute pas qu'à l'issue de cet atelier les objectifs suscités seront atteints. Je vous exhorte donc à vous investir pleinement dans les travaux à travers des débats constructifs pour qu'au terme de l'atelier émergent des recommandations pertinentes, à la hauteur des défis à relever.

Sur ce, tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier sous-régional d'échanges sur l'intégration de l'emploi dans les politiques et programmes d'investissement public.

Vive la coopération internationale
Vive Son excellence Paul Biya, Chef de l'Etat
Vive le Cameroun.

Je vous remercie.

Annexe 3 : Fiche signalétique du chantier de démonstration

Annexe 4 : Discours de clôture de l'atelier

Annexe 4.1 : Allocution de clôture de l'atelier de M. Emmanuel Rubayiza, Représentant de la Directrice du Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique centrale

M. le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
M. le Secrétaire d'Etat au Ministère des Travaux Publics,
Mme la Secrétaire Générale du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Ces quelques jours d'échanges techniques sur l'intégration de l'emploi dans les politiques et programmes d'investissement public dans le secteur des infrastructures ont passé bien vite.

Mais ils ont été, me semblent-il, suffisants pour que chacun puise dans cet atelier une perception plus claire des perspectives que peut offrir l'approche HIMO, en termes de développement économique, en termes d'emploi et de distribution des revenus, en termes de transfert de technologies, de savoir faire et d'appropriation des réalisations par les bénéficiaires.

Vos recommandations sont là pour témoigner que le message a été bien reçu, même si votre première tâche va certainement consister, au niveau de vos pays respectifs, de vos Ministères, à développer l'information, faire un plaidoyer actif auprès de ceux qui ont en charge les décisions politiques ou techniques. Si nous avons su, nous accorder sur ce qu'il convient d'entreprendre - ici, nul doute qu'arriver chez vous, vous saurez alors convaincre, et élargir ainsi la portée de cet atelier.

Vous comme nous sommes conscients toutefois que nous ne sommes qu'au début du chemin et qu'au-delà des échanges et de l'existence d'expériences positives et d'études d'impact concluantes, les changements de comportements des différentes instances et acteurs concernés ne sont pas automatiques et spontanés.

Une démarche volontariste est indispensable, faisant en sorte qu'une politique explicite de l'emploi existe en amont de la programmation des investissements publics, mais également au niveau des arbitrages lors de la sélection des programmes à l'intérieur des ministères techniques et grands programmes d'investissements, et bien sûr aussi, au niveau des mécanismes d'allocation des ressources et du suivi évaluation du PIP.

C'est le défi qui nous est lancé à tous et qu'il vous revient de relever, en liant les choix et engagements politiques aux plans d'action concrets, en mesurant les résultats atteints et en évaluer l'impact sur l'emploi. .

Sachez que le BIT, est disposé à vous appuyer dans cette démarche, par la fourniture des informations qui vous seront nécessaires pour mener à bien le plaidoyer en faveur de l'approche HIMO, mais aussi par la réalisation, avec vous, des études spécifiques qui seront nécessaires, enfin en accompagnant les programmes qui pourront être mis en place en étroite coordination avec les Communautés Economiques Régionales.

M. le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
M. le Secrétaire d'Etat,
Mme la Secrétaire Générale,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Permettez moi, d'insister avant de terminer, sur l'importante cérémonie de ce jour, le lancement officiel du Programme National de Réhabilitation et de construction des Routes rurales au Cameroun - PN2R.

La mise en œuvre du PN2R permettra de relier les producteurs locaux aux marchés nationaux et mondiaux, de faciliter l'accès physique des populations rurales aux services socio-économiques de base, et favoriser l'implication et la participation des communautés locales dans la réalisation et

l'entretien des infrastructures mis en place.

Le BIT se réjouit d'avoir accompagné techniquement cette initiative et nous devons ensemble avec les Départements techniques concernés par ce programme, travailler sans relâche, pour que les conditions d'expansion et de réussite de ce programme et de cette approche au Cameroun soient réunies.

Les principales conditions sont au nombre de cinq :

- premièrement, l'existence d'un contingent suffisant d'opérateurs privés (PME, BE, organisations locales...) formés, professionnels, bien répartis sur le territoire national, et capables de s'impliquer avec compétence et efficacité dans la mise en œuvre de travaux HIMO;
- deuxièmement, l'accès effectif de ces entreprises à des marchés publics, avec, si nécessaire, une adaptation des systèmes et procédures contractuels, des modalités de paiement, prenant en compte la capacité et les contraintes propres aux petites et moyennes entreprises ;
- troisièmement, la prise en compte de l'option HIMO dans la planification et la programmation des travaux en tant que modalité privilégiée d'exécution de certains types -spécifiés- de travaux d'infrastructures, et ceci dès le stade de la conception et des études, afin de réserver une part de plus en plus croissante d'investissement aux travaux HIMO ;
- quatrièmement, la mise en place dans le temps d'équipements appropriés nécessaires à la mise en œuvre de travaux de qualité ainsi que les appuis en formation constitue une des conditions préalables d'accompagnement des divers acteurs du secteur public et des opérateurs du secteur privé qui seront associés à ce programme.
- Cinquièmement, le déploiement d'équipes techniques bien formées au niveau régional, pour assurer la programmation et le suivi évaluation des réalisations.

Ces appuis sont indispensables à la création d'un environnement favorable à la bonne gouvernance et au développement d'un partenariat efficace avec le secteur privé et les communautés locales.

L'excellence des relations établies avec vos départements techniques et en particulier la Direction des routes rurales, son engagement et sa persévérance à la réussite de cette approche, a permis de créer une synergie qui a été jusqu'ici bénéfique à la mobilisation de tous les partenaires dans l'intérêt du projet.

M. le Secrétaire d'Etat, le BIT, pour sa part, reste engagé à poursuivre son appui à cette démarche, chaque fois que notre concours sera requis. Mes collègues qui sont ici ou qui sont souvent avec vous sur le terrain sont disposés eux aussi à vous prêter main forte pour que vos plans d'action puissent se concrétiser, puissent contribuer pleinement à renforcer le secteur privé et les organisations locales et soient davantage créatrices d'emplois.

Il me reste à vous remercier M. Le Ministre, pour votre hospitalité qui a permis le bon déroulement des travaux, dont les recommandations viennent d'être présentées par les participants.

Par ailleurs, votre collaboration et votre implication personnelle sont un signe évident de votre intérêt et votre volonté de voir l'approche HIMO considérée comme partie essentielle de la politique nationale d'emploi et de la formation professionnelle en cours de finalisation.

Quant aux participants, il me reste à vous redire tout le plaisir que nous avons eu, mes collègues et moi, à passer ces quelques jours en votre compagnie, à partager idées et propositions, à examiner les possibilités de poursuivre la route ensemble. Nous restons, sachez-le, à votre disposition, et vous souhaitons bon retour chez vous, où, vous allez vous atteler à la mise en oeuvre des recommandations adoptées, dont-il nous faudra, lors d'un prochain rendez-vous, évaluer les effets.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe 4.2 Discours de clôture de l'atelier par le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Excellence M. le Secrétaire d'Etat auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Excellence Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des collectivités locales ;
Eminents praticiens des approches HIMO ;
Distingués Invités ;
Mesdames et Messieurs;




Le rideau sur l'Atelier technique sous – régional d'échanges sur l'intégration des approches intensives en emplois dans les politiques et programmes d'investissement sera tiré dans un instant.

Pendant quatre jours, que ce soit en séances plénières ou en ateliers, à la faveur des thèmes judicieusement choisis, les éminents experts que vous êtes, avez partagé diverses expériences qui vous permettront d'élargir les possibilités d'utiliser les approches intensives en emplois dans les programmes d'investissement dans des secteurs divers tant au niveau local, régional ou national.

A l'issue de ces travaux, quelques enseignements majeurs peuvent être retenus :

- La nécessité de promouvoir les stratégies de création d'emplois dans les programmes d'investissement Publics (PIP) ;
- La nécessité d'harmoniser les dispositifs Emploi – Investissement avec notamment, la mise en place d'un cadre institutionnel approprié ;
- La nécessité de promouvoir le secteur privé national et l'utilisation des ressources localement disponibles ;
- L'immense besoin en formation de l'ensemble des acteurs impliqués.

Si l'on peut se réjouir des recommandations pertinentes de vos travaux, il me semble important d'insister sur la responsabilité des administrations ainsi que celle des représentants des collectivités locales, et des PME / PMI en tant que acteurs à part entière des projets d'infrastructures mis en œuvre par nos gouvernements respectifs, déterminés plus que jamais à faire reculer la pauvreté de manière significative et durable.

 Honorables séminaristes ;
 Chers Invités ;
 Mesdames et Messieurs.

Votre participation massive et fructueuse a permis à ce séminaire d'atteindre le succès escompté en termes des contributions intellectuelles et de prise de conscience collective.

Au vu de l'intensité des échanges et de la qualité des contributions de toutes les délégations, je suis convaincu qu'une nouvelle ère s'ouvre dans la réalisation de nos infrastructures particulièrement en milieu rural. C'est le lieu de vous adresser les félicitations de son excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, ainsi que ceux du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour la qualité de vos délibérations et la pertinence de vos résolutions.

Le Cameroun pour sa part, réitère par ma voix son engagement à mettre en œuvre les résolutions prises au cours de ce séminaire, en prenant notamment en compte toutes les stratégies de promotion d'emplois dans les programmes d'investissement public, et en veillant à la mise en place des dispositifs institutionnels adéquats, ainsi qu'à l'utilisation des ressources localement disponibles.

La clôture de cet important atelier m'offre une tribune idéale pour procéder au lancement officiel du Programme National de Réhabilitation et de construction des Routes Rurales au Cameroun (en abrégé PN2R).

Cet ambitieux programme, formulé dans un contexte économique plus favorable marqué par l'engagement des pouvoirs publics à financer le secteur des infrastructures dans le cadre de l'Initiative PPTTE pour objectifs de :

- réhabiliter une bonne partie du réseau routier rural par la combinaison des approches à haute intensité d'équipement (HIEQ) et à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).
- désenclaver les principales zones de production à travers un partenariat renforcé avec les sociétés de développement.
- renforcer les capacités des acteurs nationaux (MINTP, PME, BET et Collectivités locales,..) dans la conception, la programmation, la réalisation, le suivi et le contrôle des travaux.

Avec le PN2R, notre pays compte réhabiliter et entretenir, à l'horizon 2010 plus de 4 000 kms de routes rurales, pour environ 55 milliards de francs CFA.

Nous comptons également à travers ce programme, créer près de 6 200 emplois directs, sans compter des milliers d'autres qui seront générés par divers projets et activités connexes.

Je tiens ici à préciser par ailleurs que ce programme, qui couvrira l'ensemble des provinces, devrait nous permettre à terme de mettre en place des mécanismes appropriés de gestion des routes rurales et développer l'économie locale par le renforcement des capacités de nos PME et des autres acteurs impliqués.

Mesdames et messieurs,

Je saisis une fois de plus cette opportunité pour me féliciter de la qualité du partenariat entre le BIT et Gouvernement de la République du Cameroun.

En vous souhaitant un bon retour dans vos pays respectifs, je déclare clos les travaux de l'atelier technique sous – régional d'échanges sur l'intégration des approches intensives en emplois dans les politiques et programmes d'investissement.

Vive la Coopération Internationale
Vive le Cameroun

Je vous remercie

Annexe 5 : Liste de présence

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	ADRESSES
1.	ALLARD Yves	Conseiller Technique Principal du projet d'Assainissement de la Ville de Yaoundé (PADY) BSR-OIT/AC	BP 13 Yaoundé-Cameroun Tél : + 237 75 29 68 38/ 22 20 50 44 E-mail : allard@ilo.org
2.	BAL Mamadou Malick	Economist CEA/BSR-AC	Tél : + 237 22 23 14 61 E-mail : mbal@uneca.org Cameroun
3.	BUSAMBA Michel Auguste	Chargé d'Etudes Commission Nationale des Travaux d'intérêt Publics pour la Promotion des Entreprises et de l'Emploi	BP 22 Libreville -Gabon Tél : 00 241 06 07 88 91 Fax : 00 241 76 58 30 E-mail : busamba@yahoo.com
4.	CARMIGNANI Fabrizioo	Economist Affairs Officer CEA/BSR-AC	Tél : + 237 22 23 14 61 E-mail : fcarmignani@uneca.org Cameroun
5.	DIARRA Joseph Marie	Coordonnateur Programme d'Emploi jeunes à haute intensité de main d'œuvre (PEJIMO)	BP 2969 Bamako- Mali Tél : 00 223 672 74 90 Fax : 00 223 22 95 743 E-mail : diarrajosephmarie@yahoo.fr
6.	EMBONDZA, née LIPITI Cathérine	Directrice de la Programmation de l'Investissement Public, Ministère d'Etat, Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire	BP 64 Brazzaville-Congo Tél : 00 242 536 76 47 E-mail : lipitiembodza@yahoo.fr
7.	ETENDE NKODO Hippolyte	Consultant BIT	Tél : + 237 77 71 07 48 E-mail : etendenkodo@yahoo.fr
8.	EWANE François Félix	Directeur des Routes Rurales Ministère des Travaux Publics (MINTP)	Tél : + 237 22 22 14 62 E-mail : fewane@yahoo.fr Cameroun
9.	FANYI Félix Auby	Chargé d'Etudes Assistant Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de l'Aménagement du Territoire	Tél : + 237 99 84 20 42 E-mail : ffaub@yahoo.fr Cameroun
10.	FEUDJIO Nathalie	Attaché de mission Services du Premier Ministre (SPM)	Tél : +237 99 90 43 43 E-mail : djua_fr@yahoo.fr Cameroun
11.	FOFANA Aly	Cadre à la Directeur National des Collectivités Territoriales	BP 4 977 Bamako- Mali Tél : 00 223 642 44 95 Fax : 00 223 229 15 01 E-mail : fofana1saly@yahoo.fr
12.	GOUET Léopold	Chef Unité PERR Himo Ministère des Travaux Publics	Tél : + 237 77 66 96 11 E-mail : logouet@yahoo.fr Cameroun
13.	KONDE VANTOTO Anderson	Conseiller en charge des Infrastructures du Gouverneur de la Ville de Kinshasa	Tél : 00 243 99 83 40 901 E-mail : anko_vantoto@yahoo.com RDC
14.	KOUADIO POKOU Marius	Chargé d'Opérations à l'Ageroute	23 BP 1564 Abidjan- Côte d'Ivoire Tél : 00 225 05 89 04 14 Fax : 00 225 20 25 10 03 E-mail : mpokouk@yahoo.fr

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	ADRESSES
15.	KOUATCHOU Médard	Chargé d'Etudes Assistant Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de l'Aménagement du Territoire	Tél : + 237 77 74 39 76 E-mail : mkouatchou@yahoo.fr Cameroun
16.	LENDROYE Ghislain-Firmin	Economiste Cellule d'appui à l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement	BP 941 Libreville-Gabon Tél : 00 241 77 31 58 00 241 06 21 66 84 E-mail : okouromo@yahoo.com
17.	MAKEMBE Nicolas	Chef de Cellule des Etudes Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Tél : + 237 99 97 21 72 E-mail : maknic_fiko@yahoo.fr Cameroun
18.	MBACFOU Véronique	Assistante Administrative et Financière du Projet d'Assainissement de la Ville de Yaoundé (PADY) BSR-OIT/AC	BP 13 Yaoundé-Cameroun Tél : +237 22 20 50 44 E-mail : mbacfou@ilo.org
19.	MOUSSAVOU MBINA Pascal	Expert, Administration des programmes/projets Secrétariat Exécutif de la CEEAC	BP 13 940 Libreville Tél : 00 241 06 25 04 31 E-mail : pascalmoussavo@yahoo.fr Gabon
20.	MOUYEDI Sylvain Ernest	Responsable du suivi et évaluation au Projet d'Appui à la Réinsertion socio-économique des groupes défavorisés (PARSEGD)	BP 2491 Brazzaville- Congo Tél : 00 242 566 48 43 E-mail : semouy@gmail.com
21.	MUAYILA TSHIBAMBA Samuel	Chef de Division Emploi et Ressources Humaines, Chef de Cellule de la promotion de l'emploi dans les investissements publics Ministère du Plan	Tél : 00 243 0810605504 E-mail : smuayila@hotmail.com RDC
22.	NYAM Octave Henri	Inspecteur des Services N°2 Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Tél : + 237 77 72 12 50 + 237 22 23 07 38 Cameroun
23.	RAKOTONANIA Jean	Conseiller Technique Principal du projet pilote d'Entretien des Routes Rurales par les méthodes HIMO (PEER-HIMO) ^o BSR-OIT/AC	BP 13 Yaoundé-Cameroun Tél : + 237 22 20 50 44 E-mail : rakoto@ilo.org
24.	RATOLOJANAHARY Mamy	Directeur des Méthodes et de la Planification Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie	BP 674 Anosy Tél : 00 261 32 04 77733 E-mail : tinah_ha@yahoo.fr Madagascar
25.	RUBAYIZA Emmanuel	Service EMP/NVEST BIT-Genève	Tél : 00 41 22 79 96 459 E-mail : rubayiza@ilo.org Suisse
26.	SABIONG Elisabeth	Assistante Administrative et Financière du projet pilote d'Entretien des Routes Rurales par les méthodes HIMO (PEER-HIMO) BSR-OIT/AC	BP 13 Yaoundé-Cameroun Tél : +237 22 20 50 44 E-mail : sabiong@ilo.org
27.	SIDIBE CISSE Amadou	Chargé de mission Direction Générale des Marchés Publics	Tél : 00 223 948 02 09 E-mail : amadou.sidibe@dgmp.gov.ml Mali
28.	SIGUI MOKIE Hyacinthe	Sous-Directeur à la Direction Générale du Travail Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	BP V 93 Abidjan- Côte d'Ivoire Tél : 00 225 20 21 01 57 Fax : 225 20 22 78 90 E-mail : siguimokie@yahoo.fr

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	ADRESSES
29.	TABI AKONO François	Inspecteur N°1 Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Tél : + 237 77 19 71 13 E-mail : tabiakono@yahoo.fr Cameroun
30.	TAKAM Joseph Ledoux	Chargé d'Etudes Assistant Ministère du développement Urbain et de l'Habitat	Tél : + 237 77 89 01 24 E-mail : ledouxakam@yahoo.fr Cameroun
31.	TOURE Abdoulalaye Ibrahim	Chef du Département Administration et Finance Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes	BP 2584 Bamako- Mali Tél : 00 223 675 94 61 Fax : 00 223 229 64 59 E-mail : abdoulaye_ibrahim_toure@yahoo.fr
32.	YAO KOUAME Claude	Spécialiste HIMO BSR-OIT/AC	BP 13 Yaoundé-Cameroun Tél : + 237 77 93 89 55/ 22 20 50 44 E-mail : yaokouame@ilo.org
33.	YEMDJON Bertille	Assistante Administrative et Financière du projet d'Appui à la promotion de l'Emploi et Réduction de la Pauvreté (APERP) BSR-OIT/AC	BP 13 Yaoundé-Cameroun Tél : + 237 75 29 69 23/ 22 20 50 44 E-mail : yemdjon@ilo.org
34.	YEMENE Samuel	Consultant BIT	Tél : + 237 77 73 98 18 E-mail : sayemene@yahoo.fr
35.	ZUCHUON Rodrigue Raoul	Coordonnateur national du projet d'Appui à la promotion de l'Emploi et Réduction de la Pauvreté (APERP) BSR-OIT/AC	BP 13 Yaoundé-Cameroun Tél : + 237 75 29 69 23/ 22 20 50 44 E-mail : zuchuon@ilo.org